DESCRIPTION DE LA CPAM ET DE SES BESOINS INFORMATIQUES

La CPAM se trouve dans la sous-hiérarchie de la CNAMTS comme étant la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés. Elle gère les risques maladie, maternité, invalidité et décès, et dans le cadre d'une gestion distincte, les accidents du travail et les maladies professionnelles. Sa position à la tête de l'Assurance maladie lui permet de coordonner le fonctionnement des organismes locaux et d'organiser, avec leur soutien, une action sanitaire et sociale importante. La CNAMTS définit les orientations et pilote le réseau d'organismes chargés de les mettre en œuvre tels la CPAM de Limoges.

Par ailleurs, la CPAM est chargée de la mise en œuvre des accords conventionnels passés entre l'Assurance Maladie et les syndicats représentatifs des Professionnels de Santé. Elle exerce également un rôle de prévention et d'éducation sanitaire (Centre d'Examens de Santé, actions de dépistage ciblées ...). Elle est gérée par un Conseil et une équipe de Direction. La Caisse d'assurance maladie de Limoges (autrement appelée CPAM de Limoges ou sécurité sociale de Limoges) est l'organisme où l'on peut avoir des informations sur les démarches de remboursement, sur nos droits (voir ci-dessus). Elle se situe au 22, avenue Jean-Gagnant à Limoges depuis 1981. Dirigée depuis février 2015 par Mme. Pelletier.

Dans ses locaux, on peut dénombrer le personnel au nombre de 360 personnes et plusieurs services intégrés dont le SEI, Services d'Études et d'Informatique de l'organisme conduit par Mr. MINGO. Le SEI exploite et développe le Système d'Information de la CPAM de la Haute-Vienne.

L'enjeu clef du système d'information est la performance de l'entreprise. Les meilleures pratiques de gestion des Services Informatiques (IT) organisent les activités par processus et définissent un ensemble d'indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des objectifs. Le SEI s'est engagé dans l'adoption du Référentiel ITIL, pour gérer efficacement l'ensemble des Service IT, qu'elle fournit. Comme dans toute démarche, la mise en place doit s'accompagner de l'adhésion des parties prenantes (sponsors, équipes, etc ...), ce qui implique des actions de communications.

Un certains nombres d'outils de communication ont d'ores et déjà été déployés. Le Tableau De Bord des Services Informatiques au-delà d'être un support de communication, se veut être un outil de pilotage et de contrôle des activités informatiques. Le pilotage est nécessaire pour s'assurer que les décisions actuelles préparent bien l'avenir. Quant au contrôle, il permet de mesurer l'écart entre ce qui a été prévu et ce qui a été réalisé. Les activités sont : la collecte, le traitement, la présentation des données.

Les gains attendus permettront de donner aux décideurs et utilisateurs une vision globale sur les services IT et leur bonne délivrance. L'automatisation du « reporting » doit permettre d'agir de façon proactive sur l'organisation et les services et de s'assurer qu'ils sont alignés sur les objectifs stratégiques de l'entreprise.

From

/ - APs et stages du BTS SIO du lycée Suzanne Valadon

Permanent link:

/doku.php/contextes/valadon/cpam/accueil

Last update: 2015/04/21 09:20



Last update: 2015/04/21 09:20

Printed on 2025/12/17 02:13